



JUDO CLUB NONTRON

La saison 2020/2021 reprendra le **lundi 7 septembre 2020 pour le judo, Taïso, Jujitsu (self-défense)**, à la maison des sports Nontron.

Afin de régler les obligations administratives, des membres du bureau se tiendront à votre disposition aux horaires des cours.

Les documents nécessaires sont les suivants :

- Certificat médical d'aptitude à la pratique du judo avec mention « **apte à la compétition** » (un exemplaire pour le club et un exemplaire pour le licencié. Ceux qui possèdent un passeport doivent penser à le faire tamponner par le médecin)
- Fiche individuelle remplie et signée.
- Le montant de la cotisation annuelle est de :
 - 103 € pour une licence
 - 195 € pour deux licences
 - 284 € pour trois licences
 - 373 € pour quatre licences

(facilités de paiement possibles pour les parents qui le souhaitent)

Remarque : Pas d'augmentation de tarifs cette année.

Attention le passeport de judo est obligatoire à partir de la catégorie mini poussin. Prix du passeport : 8€.

Les horaires de la saison seront les suivants :

Lundi :	7/9 ans (2011/2013) = éveil judo 4/6 ans (2014/2016)	17h à 17h55
	10/13 ans (2007/2010)	18h à 18h55
	Taïso	19h10 à 20h10
	Jujitsu Self-défense	20h15 à 21h15
Mercredi :	7/9 ans (2011/2013)	17h à 17h55
	10/13 ans (2007/2010)	18h à 18h55
	Taïso	19h10 à 20h10
Vendredi :	13 ans et plus (2007 et +)	20h30 à 22h

Renseignements au : 05 53 56 92 71 ou 06 30 21 28 31 (jean Luc FREDON)

06 72 51 69 66 (Mickaël BARBIER), 06 74 52 38 58 (Thierry RESTOIN)

06 15 45 93 97 (Stéphane BRIVE)